



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'étude et de recherche en géographie de
l'aménagement, des paysages et de
l'environnement

CERGAPE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Lorraine



Décembre 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité :	Centre d'Étude et de Recherche en Géographie de l'Aménagement, des Paysages et de l'Environnement
Acronyme de l'unité :	CERGAPE
Label demandé :	EA CERGAPE (Centre d'Étude et de Recherche en Géographie de l'Aménagement, des Paysages et de l'Environnement)
N° actuel :	EA 1105 et EA 1135
Nom du directeur (2009-2012) :	M. Michel DESHAIES POUR LE CERPA, M. Christian JOST, remplacé par M. Emmanuel GILLE POUR LE CEGUM
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M. Michel DESHAIES

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Yvette VEYRET, Nanterre

Experts :

M. Marc GALOCHET, Arras (représentant du CNU)

M. Didier GRAILLOT, Saint-Etienne

M^{me} Anne HONEGGER, Lyon

M. Christian VANDERMOTTEN, Bruxelles (Belgique)

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Paul ARNOULD

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Mathieu PETRISSANS, Université de Nancy

M. Philippe BURG, Université de Metz



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le mercredi 14 décembre 2011. Elle a débuté à 9h30 par une brève réunion à huis clos du comité d'experts, qui s'est ensuite entretenu avec les tutelles jusqu'à 10h30. Elle a été suivie de la présentation du bilan du CEGUM et du CERPA, en présence des membres de l'unité fusionnée sous le nom de CERGAPE, et d'une rencontre d'une heure environ à huis clos avec une dizaine de doctorants.

Après la pause repas (12h30-13h45), l'après-midi a été consacrée à la présentation du projet du CERGAPE par la direction et les responsables d'axes et à sa discussion, jusqu'à 15h30. Après une réunion à huis clos du comité d'experts, ce dernier a demandé des précisions à l'équipe de direction et la visite s'est achevée à 17h.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CEGUM est une Équipe d'Accueil (EA 1105) située à Metz et dépendant de cette université, dont les membres mènent des recherches sur les enjeux d'aménagement des territoires et sur le développement de méthodes à finalité opérationnelle selon deux axes : « Eaux et Milieux » et « Territoires de Marges ». Cette unité a subi depuis le précédent quadriennal des modifications importantes liées au mouvement de certains de ses membres.

Le CERPA est une Équipe d'Accueil (EA 1135) située à Nancy (université Nancy 2) qui travaille depuis plusieurs années sur les paysages, et notamment sur les paysages méditerranéens ; il dispose d'une base documentaire qui compte plus de 20 000 photographies aériennes obliques traitées au cours des 30 dernières années. Ce laboratoire a commencé une mutation de ses problématiques de recherche à la faveur d'arrivées et de départs d'enseignants-chercheurs. Sa tutelle appuie pleinement l'évolution en cours dans le cadre de l'université de Lorraine.

Le CERGAPE résulte de l'association de ces deux EA de géographie. Cette nouvelle unité s'inscrit dans la fusion des universités de Nancy et de Metz en une seule entité institutionnelle, l'université de Lorraine, au sein du Pôle Régional d'Enseignement Supérieur (PRES). Cette fusion, qui prend effet en janvier 2012, conduit à l'instauration de dix pôles scientifiques et de huit *collegium*. La géographie se situe dans le pôle « Temps, Espace, Lettres, Langues » (TELL). La fusion des deux unités de géographie s'est effectuée sans problème et la préparation de cette fusion a même précédé le projet de l'université. Les deux vice-présidents des universités de Nancy 2 et de Metz saluent cette initiative et soulignent l'appui accordé à la nouvelle unité de recherche par l'université unique. Il se traduit par la promesse, réaffirmée par les tutelles lors de la visite, du maintien des postes, notamment des emplois de personnel IATSS, et des dotations. La possibilité de voir naître une UMR est un souhait formulé par les vice-présidents.

Equipe de Direction :

Le directeur du CERGAPE est M. Michel DESHAIES, actuel directeur du CERPA (Nancy 2). Le directeur actuel du CEGUM (Metz) est M. Emmanuel GILLE, qui remplace M. Christian JOST, en détachement en Polynésie.



Effectifs de l'unité : CERGAPE

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **	
N1 : Enseignants-chercheurs	24	24	16	
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	0	0	
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	0	0	0	
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	4	4		
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0			
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0			
N7 : Doctorants	40			
N8 : Thèses soutenues	12			
N9 : Nombre d'HDR soutenues	1			
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8, dont 1 en détachement	7		
TOTAL N1 à N7	68	28		16

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



N.B. : Pour mémoire, voici les effectifs au 30 juin 2011 de l'EA 1105 CEGUM et de l'EA 1135 CERPA :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011 CEGUM	Nombre au 30/06/2011 CERPA
N1 : Enseignants-chercheurs	10, dont 3 en détachement ou délégation	14, dont 1 détachement IRD
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	0
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	0	0
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	3 (dont 1 IGR2, 1 ASI, 1 IGE HC)	1
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0	0
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0	0
N7 : Doctorants	13	27
N8 : Thèses soutenues	3	9
N9 : Nombre d'HDR soutenues	1	0
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4, dont 1 en détachement	4
TOTAL N1 à N7	26	42



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Le regroupement des deux EA en une seule structure, le CERGAP, constitue une avancée évidente, qui donne plus de poids (y compris en nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants) à la recherche en géographie. Parmi les nombreux thèmes de recherche abordés par les deux unités lors du contrat quadriennal précédent, un certain nombre se recoupaient : la fusion devrait - du moins est-ce l'espoir des experts - conduire à plus d'intégration et de simplification dans les objectifs de la nouvelle unité. Le résultat n'est pas encore tout à fait à la hauteur de ces espoirs.

La production scientifique est inégale, en quantité et en qualité : les membres du CERPA, souvent de jeunes enseignants-chercheurs, sont dynamiques et publient beaucoup, mais devraient s'orienter vers des publications à comité de lecture plus que vers la littérature « grise » ; certains collègues du CEGUM sont peu producteurs (voire pas).

Le CERGAP est en mesure de tirer profit de la bonne insertion du CEGUM et du CERPA dans l'environnement socio-économique lorrain. Le dossier traduit une volonté d'ouverture en direction de la « Grande Région », à amplifier. L'attractivité nationale et internationale de l'unité pourra s'affirmer si les thématiques, recentrées, deviennent plus lisibles.

L'intégration des doctorants est insuffisante dans les actuelles EA CEGUM et CERPA, à des degrés divers. Les doctorants disposent certes d'argent pour participer aux colloques ou pour publier leur thèse, mais l'encadrement scientifique restera à mettre en œuvre dans tous les axes pour les associer pleinement à la vie du CERGAP.

Points forts et opportunités :

Le CERGAP sera adossé à des masters de qualité et en cohérence avec les sujets de recherche de l'unité.

Il bénéficiera de l'effet structurant de certaines des thématiques des deux anciennes EA (l'eau et les milieux, par exemple). L'ouverture sur le local et sur la région Lorraine constitue un point fort, à étoffer (recherches fondamentales et appliquées aux échelles locales et régionales sur l'eau pour l'ex-CEGUM, thèmes renvoyant à la patrimonialisation ainsi qu'à la reconversion économique pour l'ex-CERPA).

La restructuration en cours, bénéfique, devrait conduire à affirmer plus encore un ancrage européen et à mieux centrer les thèmes de recherche autour de la « Grande Région », ce qui aurait aussi le mérite de limiter le nombre d'espaces géographiques, d'objets ou de supports d'études : l'ex-CEGUM a ainsi su nouer des relations de travail avec l'université de Luxembourg. Ce sont des initiatives sur lesquelles le CERGAP peut s'appuyer.

La présence de personnels IATSS est tout à fait importante pour accompagner les différentes missions administratives et techniques de l'unité (montage de projets, gestion administrative, gestion de la base de données photographiques, gestion de la revue...).

Points à améliorer et risques :

L'émiettement des recherches du CERGAP demeure un risque fort : le CEGUM, comme le CERGAP, souffrait de la trop grande parcellisation des thématiques et des espaces géographiques où se déroulent leurs travaux. L'image offerte à l'extérieur, de ce fait, n'est pas satisfaisante, ce qui rend les projets trop peu lisibles. Il serait souhaitable à cet égard de modifier le nom du futur laboratoire et des deux axes, en recentrant les spécificités de cette structure nouvelle pour favoriser son identité scientifique.

L'unité doit être plus attractive pour des étudiants et pour des post-doctorants. Les doctorants ne sont pas assez intégrés au cœur des projets, y compris par leur présence physique au sein du laboratoire.

Les publications dans des revues à comité de lecture et dans des publications d'audience internationale en anglais, en espagnol ou en allemand ne sont pas suffisantes. Les deux revues liées à la nouvelle unité (*Mosella* pour le CEGUM et la *Revue Géographique de l'Est* pour le CERPAG) ne sont pas référencées par l'AERES.



Recommandations :

Décloisonner les deux axes du CERGAPE est fortement recommandé pour développer des synergies permettant d'aborder la globalité des thèmes articulant les aspects sociétaux et les milieux. En même temps, l'unité doit réduire le nombre de thèmes envisagés dans le projet en resserrant les problématiques (en supprimant certains sujets travaillés ailleurs) et en envisageant à nouveaux frais le thème du paysage, de manière plus percutante.

Les membres de l'unité gagneraient à utiliser les approches en analyse spatiale, paysagère et géopolitique comme appui transversal aux deux axes de recherche, tout en développant une réflexion épistémologique et conceptuelle forte. La pluridisciplinarité doit être mieux mise en valeur et plus largement réfléchie. L'unité doit développer une politique scientifique bien intégrée régionalement et nationalement, clairement identifiable, ce qui exclut une appellation trop générale du laboratoire, sans originalité, ni géographique, ni thématique.

Le comité d'experts encourage l'unité à définir à une vraie politique de publications de qualité et à traiter au sein du CERGAPE le cas des non producteurs. Enfin, le CERGAPE doit mener une réflexion de fond sur les deux revues dont il a la responsabilité : faut-il maintenir *Mosella* et la *Revue Géographique de l'Est*, en supprimer une des deux ou bien les fusionner ? L'objectif, en tout état de cause, consisterait à la (ou les) faire entrer dans la grille des critères de l'AERES pour les revues.

L'unité doit veiller à mieux intégrer les étudiants aux activités de recherche, par une présence accrue au laboratoire et en effectuant un suivi des docteurs (ou en s'en assurant).

Tous ces objectifs ne peuvent être visés que si les personnels IATSS sont maintenus, en particulier pour assurer les missions de l'unité concernant les revues et la base de données photographiques.

Pour les thématiques qui relèvent plutôt de l'ex-CEGUM, notamment les aspects géopolitiques (« Geopol »), un rapprochement devrait être réalisé avec les chercheurs des universités de Paris 8 et de Reims, la petite équipe de Metz ne pouvant tout aborder. Ses membres devraient resserrer l'éventail des lieux sur lesquels ils travaillent, (notamment autour de la « Grande Région » transfrontalière) et abandonner ainsi une série de terrains, mieux hiérarchiser les contacts à l'étranger et institutionnaliser les plus importants. Afin d'éviter la dispersion, il conviendrait de recentrer les objets de recherche pour gagner en lisibilité scientifique régionale, nationale et au-delà.

S'agissant de l'ex-CERPA, outre la remarque précédente qui s'applique aussi à lui, ses membres doivent davantage envisager les modalités de partage des méthodes et des outils scientifiques (séminaires de recherche) pour renforcer la pertinence scientifique du groupe et ainsi affirmer son originalité en s'ouvrant plus nettement à l'Europe et aux pays riverains.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Outre les remarques d'ensemble qui précèdent, le comité d'experts a jugé préférable ici de détailler de manière distincte le bilan des deux EA qui fusionnent.

L'axe de recherche « Eaux et Milieux » du CEGUM s'inscrit dans des problématiques parfaitement définies et dans des collaborations importantes avec différents organismes de recherche. Cet axe a depuis longtemps contribué à la reconnaissance du CEGUM, il peut encore être valorisé par une meilleure intégration aux pôles de recherches régionaux comme le Pôle de compétitivité « HYDREOS ». L'ex-EA 1105 participe à des programmes de recherche nationaux avec l'ONEMA (Office National des Milieux Aquatiques). Le second axe de recherche, consacré à l'aménagement des territoires, est plus faible, moins bien ciblé, divisé en deux sous-thèmes : les redondances qui en découlent ne contribuent pas à donner à cet axe une lisibilité et une qualité optimales. Les membres de CEGUM ont intérêt à mettre en avant les méthodes et les outils scientifiques pertinents (analyse spatiale, modélisation hydrologique statistique...) qu'il développe et utilise pour ses deux axes de recherche. Les publications, parfois trop peu nombreuses, doivent être étoffées pour certains enseignants-chercheurs de cet axe. Il faut réduire la part de la « littérature grise ».

Le CERPA est organisé selon 4 axes de recherches. 1 : « Paysages naturels » ; 2 : « Nature et Société » ; 3 : « Construction et identités des territoires » ; 4 : « Changements et développement durable des territoires », ce qui est excessif par rapport à l'effectif de l'équipe et aux travaux réalisés. Le comité d'experts souligne la nécessité de recentrer les thématiques traditionnelles du CERPA et d'insister sur les mutations territoriales (« reconversion », « usages des friches ») et sur la patrimonialisation. L'évolution doit se faire aussi quant aux espaces étudiés : l'insertion dans la « Grande Région » devrait être une préoccupation majeure. Point positif, il existe au CERPA des recherches particulièrement intéressantes grâce aux liens qui ont été créés, notamment en géographie physique (avec le Bureau des Recherches Géologiques et Minières - BRGM). Les travaux sur l'Allemagne (qui ancrent bien les chercheurs dans les espaces transfrontaliers), sur la Grande-Bretagne, sur le Luxembourg, qui semblent constituer le cœur de l'activité du CERPA, demanderaient à être davantage mis en valeur dans les dossiers. Le niveau actuel de publication demande une plus grande exigence dans le choix des revues, quitte à réduire le nombre des articles. La littérature grise est difficile à prendre en compte en raison de la nature des éditions (absence de comité de lecture).

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

Le CERGAPPE pourra s'appuyer sur la valorisation de la recherche plutôt bonne de l'ex-CEGUM, notamment pour l'axe « Eau » qui a trouvé des contrats de recherche dans le cadre de plusieurs organismes régionaux. Cette intégration au tissu socio-économique régional pourrait encore être améliorée par une insertion plus forte dans la « Grande Région ». La capacité de l'ex-CEGUM à obtenir des financements externes est satisfaisante, bien que les contrats demeurent modestes et ne permettent pas d'employer des vacataires pour participer aux travaux de recherche.

De la même façon, les membres du CERPA ont établi des relations importantes avec le monde socio-économique et les acteurs territoriaux en prise directe avec leurs thématiques de recherche, comme le Conservatoire des Sites Lorrains, mais souvent pour de petits contrats. Ces relations pourraient certainement être accrues. Les financements externes sont donc notables, mais encore à développer.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

L'attractivité du CERGAPPE restera limitée si la lisibilité du projet, tant à l'échelle régionale que nationale, n'est pas substantiellement améliorée.

Dans ce domaine, l'ex-CEGUM est encore assez faible : l'attractivité pour les doctorants et post-doctorants est insuffisante. Cela se fera si les thématiques affichées et pratiquées sont plus précises, mieux ciblées, si la collaboration avec le Luxembourg et la « Grande Région » est affirmée. Les travaux avec le Maroc gagneront à être mieux définis, et mieux centrés sur une université, par exemple.

La situation de l'ex-CERPA n'est, de ce point de vue, guère meilleure : le comité d'experts relève l'absence de chercheurs étrangers et de post-doctorants.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :



La dynamique de fusion des deux EA ne peut qu'être bénéfique au CERGAPE, compte tenu de l'esprit et de la manière très positifs dans lesquels elle s'effectue. La situation de départ est toutefois un peu différente entre le CEGUM et le CERPA : le premier fonctionne de manière acceptable aujourd'hui, mais sans grand dynamisme collectif. En revanche, la bonne gouvernance du CERPA par son directeur et par ses responsables d'axes confère de l'élan à cette unité de recherche : le comité d'experts apprécie les efforts en termes d'animation scientifique (séminaire de doctorants, aide à la rédaction d'articles et de posters scientifiques, accompagnement de l'insertion professionnelle des docteurs).

Le CERPA a joué un rôle moteur dans la restructuration qui aboutira à une seule unité de recherche bi-site, qui relèvera d'une seule École doctorale. Il reste encore à trouver à l'équipe de direction du CERGAPE les structures et le fonctionnement permettant de simplifier les projets de recherche et de renforcer en pratique le travail mené en commun par les différents axes, compte tenu aussi des deux sites. Peut-être une analyse conjointe de ce que signifie et de ce qu'implique la transdisciplinarité pourrait-elle y contribuer.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La remarque précédente vaut aussi pour la stratégie que l'équipe de direction du CERGAPE doit mener à bien, en s'efforçant d'orienter les publications vers des supports plus reconnus et de susciter une véritable vie commune de laboratoire. Elle en a les moyens, en tirant parti de la dynamique créée par la fusion et de l'adhésion des membres de l'unité, mais à certaines conditions.

Pour ce qui est du projet, le CERGAPE se décline en deux axes de recherche :

- Axe 1 : CEPAD, « Climat, eau, paysage, dynamique environnementale » ;
- Axe 2 : ASPAG, « Analyse spatiale et paysagère, aménagement, géopolitique ».

L'analyse plus fine du contenu des deux axes, entre lesquels des passerelles sont possibles, montre encore une grande dispersion des thèmes proposés. Au nombre de 13, ils recouvrent l'ensemble des problématiques géographiques, ce qui n'est pas satisfaisant pour une unité de recherche qui souhaite afficher ses caractéristiques. Des redondances subsistent : les paysages, par exemple, sont envisagés dans les deux axes. La dimension géopolitique de l'axe deux mériterait une réflexion plus approfondie. En l'état, le projet du CERGAPE demeure encore imparfaitement abouti, même s'il est sur la bonne voie.

Toutefois, les thématiques déjà reconnues demeurent structurantes : c'est le cas de l'eau et des milieux pour l'ex-CEGUM, connu régionalement, voire nationalement. S'agissant des paysages, cette thématique, anciennement envisagée dans l'équipe de Nancy notamment, doit affirmer son originalité par rapport à de nombreuses autres unités françaises qui travaillent aussi sur le paysage, en l'articulant mieux avec les thèmes majeurs du CERGAPE. Le comité d'experts s'est demandé si la notion de patrimoine ne serait pas plus porteuse et plus novatrice, surtout si elle est associée à celle de l'eau.

Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

Compte tenu de la séparation des sites, et même s'il est souhaitable de raisonner à l'échelle de l'université de Lorraine pour les formations de géographie, la structuration des dossiers fournit des éléments en fonction des anciennes EA de géographie de Metz et de Nancy : c'est cette structuration qui sera suivie ici.

Pour le CEGUM, l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation des doctorants est encore insuffisante. Certes, les doctorants disposent de financements pour leurs travaux, leurs déplacements, et, à cet égard, l'unité de recherche a une action positive. Mais au plan scientifique, des améliorations restent à apporter. La formation pourrait être beaucoup plus étoffée et davantage en relation avec les recherches du CEGUM, y compris en master (accueil d'étudiants dans l'unité, etc.).

Pour le CERPA, de nombreuses actions de formation de qualité sont réalisées, en doctorat, mais aussi dans la spécialité de master « Environnement Paysage Patrimoine » (EPP). Les opérations de formation continue sont à poursuivre, notamment le Diplôme d'université EDUTER (« Economie et aménagement DURable des TERRitoires »), et les liens avec l'École forestière de Nancy à entretenir.



4 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité CERGAPÉ :

Unité dont la production et le rayonnement, l'organisation et l'animation sont bons mais pourraient être améliorés. Le projet doit être revu

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
B	B	B	C



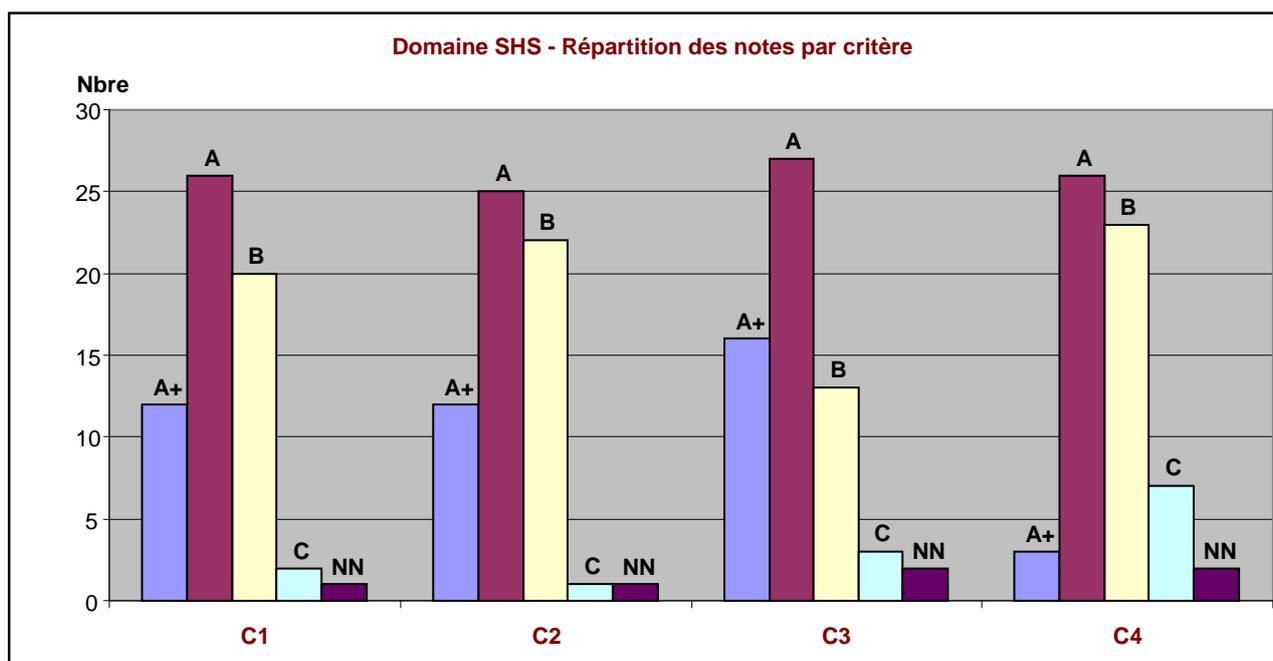
5 • Statistiques par domaines : SHS au 10/05/2012

Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
A	26	25	27	26
B	20	22	13	23
C	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	20%	20%	26%	5%
A	43%	41%	44%	43%
B	33%	36%	21%	38%
C	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





6 • Observations générales des tutelles

L'Administrateur Provisoire
Jean-Pierre Finance

à

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : rapport d'évaluation de l'EA CERGAPE
Référence du document : C2013-EV-0542493S-S2PUR130004841-RT

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 2 avril dernier le rapport d'évaluation de l'EA « Centre d'Étude et de Recherche en Géographie de l'Aménagement, des Paysages et de l'Environnement (CERGAPE) » et je vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse de Monsieur M. Deshaies, directeur de l'unité.

En tant que tutelle du laboratoire nous n'avons pas de remarque particulière à émettre sur le rapport du Comité d'évaluation. Nous prenons bonne note de ses recommandations qui nous semblent tout à fait recevables à ce jour.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Administrateur Provisoire



Jean-Pierre Finance

CERGAPE

Université de Lorraine
Michel Deshaies
Professeur de géographie

Objet : réponse au rapport de l'AERES

Nancy, le 10 avril 2012,

Cher collègue,

Nous avons bien pris connaissance du rapport de l'AERES rédigé à la suite de la visite de l'unité de recherche CERGAPE constituée par la fusion des laboratoires de géographie, CERPA et CEGUM. Ce rapport reflète bien, dans l'ensemble, les échanges qui ont eu lieu lors de cette visite, entre les experts et les membres du laboratoire. Nous tenons cependant à signaler un certain nombre de points qui nous semblent en décalage avec la réalité des recherches et des productions réalisées dans nos unités.

Le premier point concerne la qualification des recherches du CERPA. Dans la première partie (historique et localisation de l'unité, description synthétique de son domaine), il conviendrait de préciser que le CERPA travaille certes sur les paysages méditerranéens, mais aussi sur les paysages lorrains, d'Europe centrale, industriels et miniers, ainsi que sur les forêts.

Il est par ailleurs signalé dans la deuxième partie (appréciation sur l'unité), que « l'ex-CEGUM a su nouer des relations de travail avec l'université de Luxembourg ». C'est aussi le cas du CERPA qui, comme le CEGUM, participe à la réalisation de l'Atlas de la Grande Région piloté par l'université de Luxembourg. Cela montre que les deux laboratoires formant le CERGAPE sont bien engagés dans la collaboration avec des partenaires universitaires de la Grande Région, comme cela est recommandé par le comité de l'AERES.

D'autre part, le rapport AERES n'évoque pas les recherches en géomorphologie. Celles-ci constituent un point fort du CERPA ; en témoignent les articles parus dans des

revues internationales, en partie en anglais, les communications régulières dans des colloques ou des excursions scientifiques internationales, notamment celles du FLAG, de l'AFEQ, de l'AQUA ou de l'INQUA, et les travaux d'étudiants inscrits en doctorat ou en Master.

En ce qui concerne l'appréciation sur la qualité scientifique et la production (p. 7-8), le rapport ne mentionne pas la participation de plusieurs chercheurs du CERPA à trois projets ANR qui concernent trois des directions de recherche du laboratoire : les paysages méditerranéens (PATERMED), les forêts (FORGECO) et les énergies renouvelables (COLLENER). Cela montre que le CERPA est intégré à des réseaux de recherche dont le CERGAPÉ est susceptible de profiter.

Enfin, les experts recommandent à plusieurs reprises d'orienter les publications vers des revues à comité de lecture, plutôt que vers la littérature « grise ». Tous les chercheurs du CERGAPÉ ont bien entendu pour objectif de valoriser leurs travaux par des publications de qualité. Il nous semble cependant que le qualificatif de littérature « grise » tel qu'il figure dans le texte, fait référence à des publications et à des travaux de nature et de niveaux très différents, répondant à des objectifs variés. Il existe d'une part des publications à vocation pédagogique (type ouvrages de préparation aux concours) qui font partie des tâches des enseignants-chercheurs. D'autres qui ressortent de la valorisation de la recherche. Enfin, il existe aussi des publications d'articles de revues et d'ouvrages scientifiques, dont certains de très bon niveau et reconnus par la critique par le biais de comptes-rendus d'ouvrages dans des revues nationales ou internationales (ex : Liedtke et al. (2010) : les formes de relief dans la région frontalière Sarre-Lorraine-Luxembourg ; Edelblutte (2010) : paysages et territoires de l'industrie en Europe : héritages et renouveau). Il paraît pour le moins schématique de résumer des productions de niveaux aussi variés, de littérature « grise ».

Je vous prie, cher collègue, de recevoir l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Michel Deshaies

